



Aménagement et politiques urbaines

/// Enjeux et objectifs

La notion d'aménagement durable est assez vaste pour couvrir l'ensemble des domaines sur lesquels interviennent les élèves diplômés de l'ENTPE. Le domaine « Aménagement et politiques urbaines », concerne l'aménagement urbain et l'urbanisme afin d'aménager l'espace et organiser les activités pour répondre aux dynamiques de développement urbain et péri-urbain comme à la gestion de l'espace urbain existant.

La formation à l'ENTPE propose de développer une capacité de compréhension des enjeux locaux tant techniques que politiques et décisionnels (l'intelligence des territoires et des situations) et permet l'acquisition d'une expertise technique en aménagement, afin de mieux se situer dans les jeux d'acteurs complexes (hiérarchie flottante des acteurs, des intérêts et des légitimités) et occuper une place de conseil efficace auprès des décideurs.



/// Thématiques abordées

- Les acteurs, approches et outils de l'urbanisme, les cadres et pratiques réglementaires et financiers, l'économie urbaine des territoires, les théories de la composition urbaine
- L'impact des transitions sur les politiques d'aménagement, la prise en compte des catastrophes passées et la gestion des risques
- La programmation, conception et conduite d'opérations d'aménagement et de construction immobilière
- Les politiques et stratégies urbaines et territoriales, leur analyse, évaluation et suivi

/// Métiers

- Chargé d'études planification urbaine ou territoriale
- Coordinateur de politiques publiques
- Chargé de mission transition énergétique
- Chargé de mission amélioration de l'habitat
- Chargé de mission politiques foncières
- Chargé de projet rénovation urbaine
- Chargé d'études de conception

- Chargé d'opération d'aménagement
- Programmiste assistant à maîtrise d'ouvrage
- Gestionnaire de patrimoine
- Urbaniste conseil

/// Domaines d'activité

- Aménagement et urbanisme : planification, conduite de projet et gestion
- Développement territorial durable
- Habitat et politique de la ville
- Logement social